

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1036

Artikel: Énergie électrique : le double jeu
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020787>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le double jeu

(jd) L'acceptation du moratoire nucléaire l'an dernier a enfin ouvert la porte à une stratégie globale d'économie d'énergie et de développement des ressources alternatives. Récemment Adolf Ogi a présenté un plan et des objectifs — Energie 2000 — dont la réalisation implique la collaboration de la Confédération, des cantons, des communes, des organisations et des particuliers. Le conseiller fédéral a bien précisé qu'il s'agit de stabiliser, voire de réduire la consommation d'électricité et non de chercher à l'étranger l'énergie que nous ne pouvons plus produire chez nous.

La lecture du rapport annuel d'EOS (L'Energie de l'Ouest suisse SA) donne une image bien différente de la situation. La grande société romande n'apprécie guère le programme Energie 2000, à son goût trop unilatéralement centré sur les économies au détriment de la sécurité de l'approvisionnement et des prix de revient notamment. EOS constate que les appels à l'économie et l'amélioration de l'efficacité des appareils consommant de l'électricité n'ont pas empêché une nouvelle augmentation de la demande. Consciente de sa mission de production et de distribution d'énergie électrique au profit des sociétés régionales romandes, qui sont également ses actionnaires, EOS prépare l'avenir qu'elle ne conçoit que dans une perspective de croissance de la consommation. D'où la signature avec EDF d'un contrat garantissant la fourniture d'une puissance de 300 MW au cours des quinze prochaines années. EOS n'est pas seule à prendre de telles précautions puisque l'ensemble des entreprises suisses d'électricité prélèveront dès 1995 auprès d'EDF une puissance de 2500 MW environ, soit l'équivalent de deux centrales nucléaires et demi du type Gösgen ou de Leibstadt. Ces importations — mais également les exportations d'énergie de pointe qu'EOS veut développer grâce à l'aménagement de la Dixence — justifient le renforcement des lignes à très haute tension. D'un point de vue technique, la logique d'EOS est inattaquable.

Politiquement par contre, on doit bien constater que l'action d'EOS est en contradiction flagrante avec le programme Energie 2000: d'un côté on investit des sommes considérables dans la produc-

tion traditionnelle d'électricité en tablant sur la croissance continue de la demande; de l'autre on vise à stabiliser la consommation et à encourager la production alternative décentralisée. EOS constate que les efforts techniques et les appels à la raison n'ont pas permis des économies substantielles alors qu'elle s'est toujours opposée à des mesures efficaces dans ce domaine, ces mesures que précisément la Confédération, avec l'aide des autres collectivités publiques et des privés, veut promouvoir.

On peut bien sûr, une nouvelle fois, dénoncer la rigidité et l'absence d'imagination des dirigeants d'EOS, pour qui leur mission ne peut consister qu'à développer l'offre et dont les agissements contribuent à soutenir la demande. Mais les vrais responsables de l'incohérence qui prédomine dans le secteur énergétique, il faut les chercher ailleurs: parmi les actionnaires d'EOS, c'est-à-dire pour l'essentiel les collectivités publiques romandes à travers les sociétés régionales d'électricité qu'elles contrôlent.

Fichiers fédéraux

(pi) L'Office fédéral de la justice édite chaque année le *Registre des fichiers de données personnelles*. Y sont décrits sur 150 pages tous les fichiers gérés par l'administration fédérale. On y trouve par exemple les porteurs de décorations étrangères, les touristes auxquels les ambassades ne doivent plus allouer de subsides d'assistance, les femmes de ménage de la Confédération (615 inscriptions), les travailleurs étrangers ayant subi un examen radiologique positif (12 000), les enlèvements d'enfant (70 par année), les «affaires pour lesquelles aucun dossier n'a été ouvert» à l'Office fédéral de police (500 fiches et 600 cas sur PC), les ordonnances pour des lunettes de combat (80 000), les philatélistes abonnés aux nouvelles émissions de timbres-poste suisses (250 000) et du Liechtenstein (100 000).

On découvre dans le répertoire que chaque département a ses petits problèmes. Le DMF par exemple gère un fichier des porteurs de chaussures civiles aptes à faire campagne, dont le but est: «Bases

Dès lors les efforts consentis par ces collectivités pour promouvoir l'utilisation rationnelle de l'électricité et des sources indigènes et renouvelables apparaissent comme un alibi au regard des efforts techniques et financiers consentis par EOS — et avalisés par ses actionnaires — pour développer l'offre d'origine étrangère, par définition peu sûre et très provisoirement avantageuse. Les quelques dizaines de mètres carrés de panneaux solaires et les projets expérimentaux menés ça et là ne pèsent pas lourd face aux milliards investis dans le nucléaire français. Si ces actionnaires publics, chacun dans sa région, prenaient au sérieux le programme Energie 2000, ils parviendraient vite à la conclusion qu'une véritable politique incitative d'économie d'énergie et la promotion de nouvelles ressources autonomes (solaire, biogaz notamment) sont incompatibles avec la fuite en avant d'EOS. Mais jusqu'à preuve du contraire, les collectivités romandes continuent de cautionner EOS et ne prennent donc au sérieux ni le programme Energie 2000 ni la chance offerte par le moratoire nucléaire de maîtriser nos problèmes énergétiques. ■

concernant la décision faisant suite à une proposition de porter des chaussures civiles aptes à faire campagne au lieu de chaussures d'ordonnance faites sur mesure.» Il y a aussi, naturellement, un fichier des commandes de chaussures sur mesure, répertoriant les militaires qui ont besoin de souliers spéciaux mais ne sont toutefois pas autorisés à être porteurs de chaussures civiles.

A titre d'exemple enfin, ce fichier de l'Office fédéral des troupes de transmission. *Nom du fichier: Liste des détenteurs de pigeons voyageurs. Dénomination complète: Liste des pigeonniers sédentaires. But du traitement: Garanties de sûreté concernant l'état de préparation à la mise sur pied et à l'engagement. Nature des données traitées: Nom, adresse, coordonnées. Organe responsable: Chef du service des pigeons voyageurs. Organes participant au fichier: Détenteurs de pigeonniers. Destinataire régulier des données: Chef du service de transmission des formations ayant des pigeons voyageurs et les formations de transmission y relatives. Nombre approximatif de personnes concernées: 200. ■*